

**Forum à Dijon
A propos du deuxième Collège de la Passe**

J'ai choisi de vous parler de la Passe et de ce qui s'est produit au cours de l'exercice du deuxième Collège de la Passe entre septembre 1996 et juin 1997 au cours de huit séances de travail : cela me semble central dans tout ce que nous vivons en ce moment d'une scission annoncée. Ce Collège m'apparaît en effet comme une sorte de laboratoire de quelque chose de plus vaste.

P.Johansson-Rosen, dans un mail AMP-Messenger du 7 octobre, conteste à C.Gallano de pouvoir parler du Collège, puisqu'elle n'y était pas. Ne lui en déplaise, on peut parler de ce qui s'est passé au Collège même si on n'y était pas. Si l'on ne pouvait en parler que "d'y avoir été" ce serait faire du Collège le lieu de l'élitisme, de l'entre-soi, en faire une petite société antinomique de l'Ecole, au sens où l'Ecole répond à la nécessité de la transmission de la psychanalyse, bien entendu à l'extérieur, au public. Donc, on peut en parler, d'ailleurs à partir des documents qui nous ont été envoyés à tous. Ils sont même faits pour cela : pour qu'on les travaille et qu'on puisse se faire une idée de ce qui a été en jeu quand on n'y était pas.

Que déduire de ces documents ?

Chronologiquement : je m'en tiendrai aujourd'hui aux trois premières séances, mais je poursuivrai dans un prochain forum.

Dès la première séance, Miller sidère tout le monde en faisant part de sa " découverte " : il y a une guerre des cartels. " C'est le ver dans le fruit ", " les termites dans l'Ecole ". Il y a une profonde divergence, une opposition patente entre les deux cartels A et B, représentés par les deux textes exposés en juillet 1996 lors de la Rencontre internationale du Champ freudien à Buenos Aires, par M.-H. Brousse et M. Strauss (cf. Clinique et Politique I, pp. 3 à 7). Ceci expliquerait, dit Miller le ralentissement des demandes de Passe : les postulants seraient en proie, selon lui, à la torturante question : " vaut-il mieux passer devant l'un que devant l'autre ? ". Par ailleurs, mais la forme rhétorique en fait un conjointement, il y a une mise en question, dit-il, de sa pratique, une mise en cause de la fin millerienne de la psychanalyse, par l'un des deux cartels (celui dont M. Strauss était membre) avec la question remise sur le tapis de la séparation d'avec le psychanalyste, qui

rappelle la thèse développée dans le précédent collège, de "l'éternisation du transfert" . La thèse du cartel B serait, selon lui, celle du retour à zéro du transfert, thèse ipéiste stigmatisée par Lacan avec la notion de transfert de travail, la thèse d'une position de l'analysant sans Autre car délivré du transfert. Bien sûr, comme le note Miller, les intéressés s'obstinent à nier l'évidence des faits, du côté du cartel A comme du cartel B.

Deuxième séance : Miller note en gras SILENCE. Je suppose qu'il veut dire de sa part, puisque dans cette séance E.Laurent commente le texte de M.Strauss incriminé et fait une lecture rabaisante - dans les mêmes termes que ceux employés par Miller dans la première séance (lire p. 9 de Spartam Nactus Es) - de ce que le cartel a tenu comme un des traits essentiels pour nommer (lire p. 5). Strauss répond (pp. 45-46 dans Clinique et Politique I).

Enfin, d'après les notes des autres, notamment celles de C.Soler, commence à être évoqué le problème du passant B, analysant de Miller " qui tient une place institutionnelle éminente " et qui a reçu du cartel B une réponse négative. On apprend qu'une pression très grande s'est exercée sur le cartel du fait de la position de ce passant, le secrétariat, dont ce n'est pas la fonction, s'étant prononcé sur la réponse du cartel "au point que cette réponse a été ajournée".

Voilà comment en deux séances ont été nouées , en tout cas mises dans une série assez significative, me semble-t-il, la guerre des cartels, la mise en question de la fin millénaire d'analyse et la Passe de B.

P.Johansson-Rosen qui était au Collège, n'a cependant pas entendu Miller affirmer que le cartel aurait dû nommer le passant B (cf. son mail). Pourtant, comment entendre ce que Miller lui-même nous rapporte , je le cite toujours , de ce qu'il dit, notamment à la séance suivante.

Troisième réunion : il remet ça sur la guerre des cartels et nomme tout ce qui vient d'être évoqué " le symptôme B ". Bien sûr, il attribue à quelqu'un d'autre (à Di Ciaccia qui ne l'a pas encore dit) l'idée d'un " appel au Collège pour une révision de la Passe de B " à partir du fait que ce qui fait problème c'est que le jugement des cartels est sans appel " (Spartam p. 6).

Mais comment entendre : " B est blessé, c'est fait " ou " casser les pattes d'un poulain de race ce n'est pas bien " , et qu'il ne fait pas de procès d'intention ?

C'est à partir de cette troisième réunion que le Collège va vraiment commencer, chaque participant, le moment de sidération passé peut-être, s'impliquant de façon féconde et non soumise (le moins que l'on puisse attendre dans cet espace de la Passe) dans le débat qui s'instaure.

Si une quelconque " opposition " apparaît, c'est, me semble-t-il à lire les uns et les autres, contre le seul accent mis sur les solutions politiciennes et les modifications institutionnelles qui seraient apportées en réponse aux questions qui sont au cœur des nominations amalgamées aux dysfonctionnements constatables dans la mise en œuvre de la procédure. Car il y en a eu : le Conseil a oublié de convoquer le Collège de la Passe, le secrétariat a manqué de disponibilité (pour accueillir, recueillir les demandes des passants, dresser la liste des passeurs, procéder au tirage au sort). Notons ici que ces " oublis " viennent du Conseil et du secrétariat, instances institutionnelles de mise en fonction de la structure qu'est le dispositif proprement dit : passant-passeur-cartel.

Beaucoup de participants d'ailleurs, rappellent la spécificité du Collège qui n'est pas seulement de produire des propositions pour modifier le règlement de la procédure , qui en effet peut être susceptible d'améliorations , mais aussi de mener une élaboration de la doctrine de la fin de l'analyse et du devenir analyste, d'apporter sa pierre au discours analytique, de soutenir la connexion entre Passe et transmission.

Bref, ce qui est contesté en général c'est le fait que si la dimension politique de la Passe est indéniable, il faut la préserver des considérations politiciennes , notamment au niveau des décisions de nomination , (I.Morin Clinique et Politique I, p11) ; que l'alourdissement de la structure de surveillance institutionnelle est préjudiciable (Nguyen p. 13) ; qu'on peut renforcer le secrétariat mais qu'il n'est pas opportun de revenir sur l'existence des deux cartels (A.Ménard) ; qu'on ne peut éliminer le risque d'une décision contestée (en limitant la souveraineté des cartels) (P.Bruno p. 15) ; qu'il faudrait s'entendre sur la signification du terme " politique " (Di Ciaccia p. 19) ; que ce symptôme est né d'une illégitime exigence de contrôle sur le jugement des cartels (G.Lemoine p. 27 Cet P II) ; que pas-tout de la Passe relève de la réglementation et de l'anticipation des problèmes (Nguyen p. 31), etc...

Miller interprète globalement toutes ces objections comme retour en arrière ou conservatisme. On entend bien de Miller ce " allons de l'avant " , " donnons à la Passe sa dimension mondiale " , " construisons la Passe nouvelle " , " il n'y a que moi qui sois en pleine possession de cette dimension " , " vous n'apprendrez jamais à jouer votre rôle dans cette Ecole et dans l'AMP si vous êtes obsédés par l'idée qu'il faut arrêter JAM . Vous n'arriverez à jouer ce rôle que le jour où vous apprendrez de lui ce qu'il peut vous transmettre, ce qui lui permettra de passer à autre chose, de permuer " dit-il (Spartam p. 36). M. se veut donc inspirateur de politique : ce qu'il peut transmettre est dans cette dimension. Et c'est vrai, en effet, depuis longtemps. Mais il dénie détenir le pouvoir ou l'avoir jamais détenu. Inspirateur donc, seulement, mais en

même temps il dit avoir l'impression d'être "trait comme une vache " de ses idées inspirantes (p. 38).

Quelles ont été ces idées inspirantes , depuis 1993 à propos de l'AE ?

C'est quelqu'un dont la fin de l'analyse a été homologuée, mais ça ne suffit pas. Il doit enseigner, faire avancer la psychanalyse.

Miller dégage trois temps : Passe I, Passe II, Passe III, moment, passage par la procédure, enseignement. Remarquons que c'est quand même l'inspiration de la proposition de 1967 (devenir analyste de l'expérience de l'Ecole, travailler les problèmes cruciaux et les points vifs) mais aussi celle de la " lettre aux Italiens " , celle de G.Lemoine dans son ouvrage qui n'a pas été publié au Champ freudien, "L'histoire à l'envers " , et celle de bien d'autres.

Passe III : " n'est jamais que possible puisqu'elle est dans la dimension du pari ". En effet, l'AE a trois ans pour Passe III, pour faire entendre son " mieux dire ". Or, ceci, c'est aussi la dernière inspiration de Lacan : " l'AE nouveau " d'octobre 1980. Nous avons reçu ce texte en tête du courrier n° 3 de la Cause freudienne : " La Passe produira l'AE nouveau , toujours nouveau de l'être pour le temps de témoigner dans l'Ecole, soit trois ans. Car mieux vaut qu'il passe, cet AE, avant que d'aller droit s'encaster dans la caste. " Trois ans donc pour témoigner dans l'Ecole, ce qui veut dire que l'AE ne le sera que de l'avoir été. Au bout de trois ans en effet, la vox populi dira : " il l'a été, le pari de la nomination est gagné ". Remarquez que c'est la même structure d'après coup que pour l'analyste : il l'aura été d'avoir mené une cure qui aura produit un AE, par exemple.

Admettons que " l'Ecole " ne croie pas à la Passe III. C'est une interprétation que fait Miller. On ne va pas écouter les AE, et certains s'en plaignent : " les notables de l'Ecole ne viennent pas nous écouter ". Donc l'Ecole, c'est-à-dire les membres qui s'en réclament, ne reprennent pas à leur compte le pari des cartels, du dispositif, ne font pas ce dont ils sont là chargés par Lacan, à savoir exercer la pression de la curiosité, de l'attente à être enseignés. Car l'AE nouveau implique ce complément inattendu du dispositif, le jugement collectif en plus de celui du cartel, qui alors, n'est pas l'autorité ultime , le jugement sans appel.

Miller se substituant à l'Ecole toute entière, propose un remède depuis sa fonction dans le Conseil et sa fonction de Délégué général. Il met les AE en série, les réunit, les met en scène et pas seulement au sens figuré. Voyez-les, écoutez-les, ils sont là, ils existent, ils parlent. Somme toute, il refait un corps d'AE (ce qui avait été reproché en 1990) "chacun parlant d'une voix plus forte du fait d'être réunis ", " si chacun parle pour son compte, ça va être la cacophonie, aucun ne se fera entendre ". Ça donne Strasbourg mais encore avant sur la grande scène du Palais des Congrès. Certes, une innovation, une solution élégante et rapide, mais néanmoins forçage de politique institutionnelle qui vient masquer que peut-être, en effet, les membres ne croient pas à la Passe III. Cela empêche tout questionnement sur le rapport des membres aux AE et d'autres qui viendraient en cascade. Dans le fond, avec l'AE provisoire et ce que cela implique, l'extime des cartels-jurys, c'est la vox populi qui est l'extime des cartels, il existe déjà dans la structure.

Mais parlons maintenant justement des cartels de la Passe dont Miller dit, à partir de la Passe de B, que ce qui fait problème c'est que leur jugement soit sans appel. Solution institutionnelle qu'il propose d'emblée : un seul cartel.

" Laisser au cartel le seul pouvoir de nomination, ça donne la Passe de B. Alors où peut-on faire appel (c'est un terme juridique) d'une mauvaise réponse du cartel ? "

Et encore : " ils se croient l'autorité ultime , dans l'impunité " (Spartam p.12). Il oppose là la notion d'autorité authentique, celle qui est capable de rendre compte publiquement : on retrouve ici la fonction éminente du public. " Mais ils le font ! ". Interprétation de Miller : " ils le font de façon insuffisante " (p. 11) " les cartels rendent compte comme ils se débarrassent d'un pensum " .

Ça peut être vrai. Beaucoup ont parlé de la difficulté de rendre compte, de transmettre au public et de rendre compte aux passants de ce qui leur fait dire oui ou non. La solution proposée par Miller, déjà en 1990, était : pression du Conseil statutaire par la création de la délégation à la Passe, pression de surveillance. Solution 1996-97 : la pression de surveillance, de l'exigence statutaire doit être augmentée.

De plus, il faudrait s'accorder sur les critères. Je peux juste vous dire pour l'instant que poser des critères, si l'on prend cette question des critères un peu en surface, va à l'encontre, à mon sens, de la docte ignorance (c'est comme ça que Lacan a retraduit le " aborder chaque cure comme si vous ne saviez rien " de Freud) dans laquelle doit se tenir l'analyste à l'écoute de son analysant, du fait que chaque analysant est susceptible d'apporter du nouveau à la doctrine psychanalytique, et dans laquelle doit se tenir le cartel qui reçoit, via le passeur, le témoignage du passant sur ce qu'a été pour lui la fin de son analyse, susceptible d'enrichir la doctrine de la fin de l'analyse.

Ensuite il avance l'idée de l'extime auquel le cartel devrait exposer les raisons de la nomination ou de la non-nomination. Idée excellente en soi, sauf que l'extime ne pourrait être désigné, pour quelque cartel de la Passe que ce soit dans le monde, que par le Délégué général de l'AMP.

Puis vient l'idée de l'AE permanent. Je vous ai cité tout à l'heure le texte où Lacan explique pourquoi il instaure la non-permanence de l'AE. Mais je pourrais ajouter que dans les principes de Lacan, la Passe elle-même n'est pas une instance permanente puisqu'elle est faite précisément pour ne fonctionner qu'à la demande : c'est assez simple, sans passant, pas de Passe, mais les implications éthico-politiques de ceci, justement, vont loin.

La prochaine fois, je continuerai d'essayer de démontrer pourquoi toutes les solutions d'ordre politique et institutionnel que propose Miller sont autant de solutions qui tendent à vouloir mettre des garanties, institutionnelles, là où il y a lieu justement de supporter S de A barré, l'absence, le manque de garanties, solutions qui tendent à vouloir rendre la Passe infaillible et notamment au niveau des cartels, là où dans le dispositif, pari est pris.

Pour conclure, pour avoir commencé à travailler sérieusement ces documents, je peux dire que la Passe, telle que Lacan nous en a légué les principes, existe, et je vais pomper à Miller ses métaphores guerrières : elle existe quand elle résiste à l'envahisseur, le discours du maître. Elle existe lorsque des membres du Collège résistent pied à pied, argument pour argument à l'infiltration institutionnelle du dispositif. Ça me donne une grande confiance pour l'avenir.